

## Les Partenaires de la MSAP



PRÉFET DU TARN



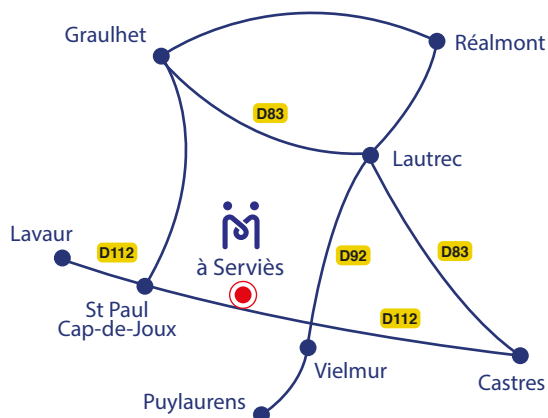
Chambres de Métiers et de l'Artisanat  
Tarn



SPSTT  
Service Public Territorial de l'Agout



## Plan d'accès



## Horaires

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## Contact



Animatrice MSAP : Sonia LANDES

Communauté de Communes  
du Laurécois - Pays d'Agout

Maison du Pays  
81220 SERVIÈS  
Tél : 05.63.70.52.67

msap@cclpa.fr  
www.cclpa.fr



Un accompagnement personnalisé  
proche de chez vous !



INFOS  
& SERVICES



Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout  
Maison du Pays - 81220 SERVIÈS

Tél : 05.63.70.52.67 / msap@cclpa.fr / www.cclpa.fr



Retrouvez-nous sur Facebook : @cclpa81

## La MSAP ... Qu'est-ce-que c'est ?

La **Maison de Services au Public** est un lieu où vous avez la possibilité d'être accueilli par un agent compétent et capable de vous accompagner dans vos démarches administratives de plusieurs administrations différentes.

## Quelle est sa mission ?

La MSAP a principalement pour mission de recevoir le public afin de l'informer, de l'orienter mais aussi de lui faciliter ses démarches administratives en lien avec les divers organismes et services partenaires.



## Concrètement, vous pourrez :

- Obtenir des renseignements administratifs précis
- Disposer gratuitement d'un ordinateur avec accès Internet pour vos démarches en ligne, d'une imprimante, un scanner et un téléphone
- Récupérer des formulaires et vous faire accompagner dans la constitution de vos dossiers
- Accéder aux offres d'emploi et créer votre CV à l'aide d'outils informatiques mis à votre disposition
- Être orienté vers les organismes spécialisés avec une mise en relation directe
- Prendre rendez-vous avec nos partenaires.

## Des permanences de proximité



Informations générales. Organisation d'ateliers en groupes pour apprendre à créer son CV en ligne.



Permanences les 2ème et 4ème mardis après-midis du mois. Entretiens individuels sur RDV pour les jeunes non scolarisés sur les thèmes : emploi, formation, santé...



Sur rendez-vous, tous les 1er mardis après-midis du mois.



Documentation et renseignements sur vos démarches d'orientation, d'accès à la formation ou d'insertion professionnelle.



Sur rendez-vous, à la demande.



Accompagnement sur les démarches de demandes de cartes grises et permis de conduire assuré par la MSAP (sur rendez-vous).



Accompagnement sur les démarches en ligne assuré par la MSAP. Accueil uniquement sur rendez-vous.



Accompagnement personnalisé assuré par le personnel de la MSAP sur les démarches en ligne.



Rendez-vous à la demande avec un conseiller MSA. Accompagnement personnalisé sur les démarches en ligne assuré par la MSAP.



Accompagnement personnalisé sur les démarches en ligne assuré par la MSAP.



Accompagnement sur les démarches et les offres de services en ligne assuré par la MSAP.



Mise à disposition de documentation (emploi, formation, création) et accompagnement sur les téléservices.



**PMI :** Dans le cadre de ses missions, la Protection Maternelle Infantile propose des ateliers «Parents-Enfants» en partenariat avec la CCLPA.

**Assistances Sociales :** Sur rendez-vous le 3ème jeudi matin du mois.



Permanences AUTABUS sur le parking, le 3ème vendredi après-midi de chaque mois : accueil, écoute...



L'IDRR vous propose un centre de documentation sur les ressources renouvelables. Accueil uniquement sur rendez-vous.



Accueil et permanences sur rendez-vous. Mise en place de temps d'échanges, de rencontres et de construction de projets autour de la parentalité.



Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire.

## C'est aussi un Relais d'Assistances Maternelles !

Le «RAM» est un lieu de ressources et d'informations pour des parents en recherche d'un mode de garde ou pour des parents employeurs. C'est aussi un lieu de rencontres et d'animations pour les enfants sous la responsabilité de leurs assistantes maternelles agréées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'animatrice du RAM au **05.63.70.80.86 / 05.63.70.52.67** / E-mail : **ram@cclpa.fr**

## Permanences :



du lundi au vendredi, sur rendez-vous :  
**8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30**